



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

SNCF

Question écrite n° 28288

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement au sujet de la régionalisation de la SNCF. En février dernier, la SNCF a dressé un bilan positif de la régionalisation. Avec 5 000 trains et 800 cars quotidiens, le TER draine chaque jour 500 000 voyageurs, ce qui représente 60 % des utilisateurs de la SNCF en dehors de la région parisienne. En deux ans, les recettes du TER dans les régions ont progressé de 6,1 % et le trafic de 6,4 %. Cette expérimentation de la régionalisation, qui dure depuis 1997, ne concerne pas encore toutes les régions. Aussi, il souhaiterait savoir si un système à deux vitesses, entre les régions qui recevraient une véritable compétence en matière de service régional de voyageurs et d'autres qui en seraient privées ou continueraient dans le système actuel, ne risque pas de s'installer et quelle mesure compte prendre le gouvernement afin d'éviter une telle situation.

Texte de la réponse

L'expérimentation de la régionalisation des transports ferroviaires, actuellement en cours dans sept régions, sera close le 31 décembre 1999. Dans un délai de quatre mois à compter de cette date, Le Gouvernement déposera un rapport au Parlement consacré notamment à l'évaluation de cette expérimentation. D'ores et déjà, le ministre de l'équipement, des transports et du logement a enclenché le processus de préparation d'une généralisation progressive de la régionalisation. A cet effet, une période transitoire est nécessaire qui commencera le 1er janvier 2000 et prendra fin au plus tard le 31 décembre 2001.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28288

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 1999, page 2163

Réponse publiée le : 28 juin 1999, page 4003